



RÉSEAU SACRE-COEUR

PROGRAMME D'ÉCHANGES

CODE DE CONDUITE POUR LES ÉTUDIANTS D'ÉCHANGE

A lire attentivement, le parapher, le signer et le joindre au dossier de candidature.

Pendant votre échange, vous représenterez votre pays, votre famille, votre école et vous-même. Vous avez été sélectionné pour participer à ce programme car votre école pense que vous serez un excellent ambassadeur. Vous utiliserez vos nombreux atouts pour développer vos relations avec votre correspondant et sa famille. Nous espérons que pendant votre séjour à l'étranger vous développerez des qualités personnelles, des compétences de groupe et des connaissances culturelles. Ci-dessous est la liste de ce que nous attendons de vous. Le programme d'échange individuel doit permettre à l'élève de vivre une expérience unique, humaine, culturelle et scolaire. L'accueil de l'étudiant d'échange est une part importante de ce programme qui ne doit pas être négligée.

CONTRAT ENTRE L'ÉLÈVE ET LES PROFESSEURS

1. Les dates et la durée du séjour devront être validées, par le responsable de niveau et, s'ils sont concernés, par les responsables de la maîtrise, de la danse et du hockey en lien avec Madame du Vignaux et la direction. **Vous ne devez pas acheter les billets avant d'avoir l'accord de votre école et de votre famille d'accueil.** Vous ne pouvez pas non plus décider d'un allongement du temps d'échange, vous organiser avec le correspondant, en changeant une date par exemple, sans en avertir Mme Du Vignaux et la direction.
2. L'élève qui part doit s'engager à rattraper tous les cours.
3. Avant son départ, l'élève organisera la transmission des cours auprès de son binôme.
4. L'élève doit avoir conscience qu'il devra s'engager à faire les évaluations dès son retour, et qu'il ne pourra pas prétexter de son "absence" pour ne pas rendre un travail ou ne pas faire une évaluation, même le jour du retour en cours. Le candidat aux échanges reste avant tout un élève de seconde, ou bien du cycle terminal, durant toute la durée de l'échange. Il doit donc remplir ses obligations d'élève afin de valider son année.
5. En cas de devoirs communs faits à distance – avec l'accord du responsable de niveau – l'élève s'engage à le faire dans les mêmes conditions que ses camarades et à respecter la durée de la composition.
6. Le professeur sera libre de décider si le travail est noté et à quel coefficient.

DANS LA FAMILLE D'ACCUEIL

1. Les élèves en échange doivent accepter les règles de la famille d'accueil. Ils doivent être souples et ouverts, engager les efforts nécessaires pour s'adapter au quotidien de la famille et faire ce qui leur est demandé.
2. Ils ne doivent pas avoir de régimes alimentaires spécifiques et doivent manger les repas préparés par la famille. Tout régime particulier doit être arrangé avec la famille d'accueil avant l'échange.

3. Les étudiants d'échanges doivent avoir suffisamment d'argent de poche pour payer les souvenirs et les sorties occasionnelles avec des amis.
4. Ils ne doivent pas utiliser les téléphones de la famille d'accueil à moins de payer les communications.
5. Ils doivent s'intégrer à la vie de famille et **minimiser l'utilisation du portable et des réseaux sociaux dans le but d'être en totale immersion dans leur nouvel environnement.**
6. Quand le correspondant a du travail, un engagement sportif ou un job, les étudiants d'échange doivent être autonomes ou se joindre aux activités familiales.
7. Si, après avoir fait tous les efforts pour s'adapter, l'étudiant d'échange n'est manifestement pas heureux, tout sera fait pour lui trouver une autre famille d'accueil. Si cela est impossible, l'échange sera alors interrompu.
8. S'il y a une demande de changement de famille, l'école se réserve le droit de décider si l'échange doit avoir lieu.
9. Le programme d'échange se déroule en famille et à l'école sur une période continue. Si l'étudiant d'échange choisit de quitter le programme pour un voyage personnel, il ne sera pas autorisé à le reprendre. S'il souhaite voyager personnellement pendant qu'il est à l'étranger, ce voyage devra se faire soit avant soit à l'issue de l'échange.
10. Si l'étudiant a un traitement médical, il est impératif d'en informer les deux écoles, la famille d'accueil et de fournir l'ordonnance accompagnée d'un mot du médecin traitant.
11. **Fumer, prendre des drogues non prescrites, boire de l'alcool ou conduire est formellement interdit pendant toute la durée de l'échange. Toute infraction à cette règle entraînera un retour immédiat.**

A L'ECOLE

1. Les étudiants d'échange doivent respecter les règles et la discipline de l'école d'accueil.
2. Ils doivent porter leur propre uniforme et respecter les règles concernant les cheveux, le maquillage et les bijoux. Ils doivent être **habillés correctement** tout le temps et apporter des vêtements adaptés aux excursions aussi bien qu'aux cérémonies. Si habituellement vous ne portez pas d'uniforme, votre correspondant se chargera d'en emprunter un pour vous.
3. Quand l'école n'a pas d'uniforme, il sera nécessaire de respecter le "dress code" (ces informations sont à demander à la famille d'accueil).
4. Les étudiants d'échange doivent arriver à l'école à l'heure, être assidus, observer les codes de conduite et participer positivement à toutes les activités.
5. Une participation active dans tous les aspects de la vie de l'école y compris dans les activités en dehors de l'école est encouragée.
6. Engager des relations amicales avec d'autres élèves est encouragé.

INFORMATIONS ET CONSEILS AUX PARENTS

LE VOYAGE DE VOTRE ENFANT

1. Il est impératif de compléter tous les documents médicaux avant le voyage de votre enfant. En cas d'urgence, tout sera fait pour vous contacter avant l'administration d'un traitement. Vous êtes tenu de compléter électroniquement tous les autres documents demandés. Ceux-ci seront fournis à l'acceptation du dossier.
2. Vous êtes responsable des arrangements du voyage de votre enfant (billet d'avion, billet de train...)
3. Vous devez prendre une assurance voyage et une assurance médicale couvrant la période de l'échange.
4. Vous devez vous soumettre aux recommandations des gouvernements en ce qui concerne les visas et la validité des passeports.

5. Les parents doivent informer, par écrit, le professeur principal de leur enfant, des dates d'absences de celui-ci. Il faudra également porter un billet d'absence au CPE la veille du départ.
6. Comme l'échange est réciproque, il n'y a pas de frais de scolarité à payer à l'école d'accueil. Vous continuerez à payer les frais de votre propre école.
7. Les parents se doivent d'accueillir à l'aéroport ou à la gare, leur correspondant et de le raccompagner pour le départ.
8. Il est souhaitable de prévoir un petit cadeau pour la famille d'accueil. Un kit de la Perverie doit également être acheté auprès de Madame du Vignaux.
9. Tout élève ayant fait l'objet d'un Avertissement écrit (pour manque de travail ou manquement à la discipline, donné par le conseil de classe ou la Direction) sera automatiquement et immédiatement rayé de la liste des Échanges, sans aucune possibilité de recours ni de remboursement. Cette décision est du ressort du Directeur de l'établissement La Perverie, ou de son représentant.

ACCUEILLIR L'ÉTUDIANT D'ÉCHANGE

1. La famille d'accueil est responsable légale de l'étudiant d'échange.
2. Les parents d'accueil doivent accepter la responsabilité de prendre soin de l'étudiant d'échange, physiquement, émotionnellement et dans son suivi scolaire ce qui englobe la prise en charge des repas, la supervision du temps scolaire et des activités de détente comme s'il était leur propre enfant. La famille d'accueil s'assurera de la sécurité des transports pour aller et venir de l'école et pour toutes les autres activités. La famille d'accueil s'assurera que l'étudiant se sente comme un membre de la famille et qu'il ait bien compris ce qu'on attend de lui (règlement, droit et devoirs).

APRÈS LE SEJOUR

1. Un sujet d'exposé devra être préparé pendant le séjour afin de pouvoir le présenter devant Madame du Vignaux à une date qui lui sera donnée à son retour. Cette présentation d'environ 10mn sera en anglais pour les séjours anglophones et en français pour les autres destinations.
2. Il est important de remercier le coordinateur à l'étranger par l'envoi d'une carte postale de Nantes.

SIGNATURE DU PARENT 1 :

DATE:

SIGNATURE DU PARENT 2 :

DATE:

SIGNATURE DE L'ÉLÈVE :

DATE :